



AVIS IMPORTANT

Toutes les activités de la bibliothèque, de la FADOQ, de la piscine du Tremplin sont annulées, et ce, jusqu'à nouvel ordre, également les messes du samedi et dimanche sont suspendues.

Les collectes des ordures et récupération ont toujours lieux

Production: Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Information: Sylvie Baril: 418-362-2078 courriel: sylviebaril@stegenevieve.ca

Site Internet : www.stegenevieve.ca Facebook : municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan

Prochaine parution: 22 avril

DATE DE TOMBÉE : 17 AVRIL



MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,





Difficile de ne pas parler du Covid-19. Conséquemment les installations de services municipaux sont fermés et les activités (biblio, piscine, activité FADOQ, danse, salle communautaire, etc) sont suspendues et ce conformément aux directives de la Santé publique. Nous vous invitons par le fait même à suivre les recommandations émises par les différents organismes. Nous demeurons toutefois disponibles par téléphone au numéro habituel et vous rappelons que nous avons instauré une ligne d'urgence en décembre dernier.

Du côté des infrastructures, nous avons cinq chantiers d'envergure planifiés dans les prochains mois : Réfection des réseaux sanitaire, pluvial et aqueduc sur une partie de la rue de l'Église et sur la rue St-Philippe, réfection de voirie – pavage sur 1.2 km et 1.7 km dans le rang Nord et réfection de 12 ponceaux. Nous avons également la construction de la route de contournement de la circulation à l'arrière de la rue Renaud pour les travaux de la rue de l'Église. Cette dernière route lancera par le fait même le nouveau développement résidentiel qui comportera entre 14 et 16 terrains disponibles cet automne pour construction unifamiliale et bifamiliale. Pour ces différents projets, la Municipalité bénéficie de subvention confirmée de 1,896 millions de dollars alors que nous sommes en discussion pour un montant additionnel de 170 000\$.

Le 22 février dernier c'est tenu la 2^e édition du Challenge ovale Ste-Geneviève. Par une belle journée ensoleillée, de nombreux spectateurs ce sont encore une fois déplacés pour l'évènement. Forte des commentaires recueillis dans la première édition des commodités ont été ajoutés sur place afin de faire un succès de l'évènement. Il a aussi été annoncé par les organisateurs que le Super Moto Ste-Geneviève serait de retour en juillet prochain.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à M. Simon Gauvin dans l'équipe de travaux publics qui est entré en fonction comme journalier le 02 mars dernier. M. Gauvin possède une solide expérience en transport ainsi qu'en opération avec chasse-neige en plus d'avoir été chef d'équipe d'une unité de pavage. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans son nouveau poste.



Christian Gendron, maire François Hénault, dir. général

Membres du Conseil

Christian Gendron, maire: 418-362-3143 Marie-Claude Samuel: 418-362-2223 janvier-février Yanick Godon: 418-362-2963 mars-avril Annie Van Den Broek: 418-362-2292 mai-juin Réjean Marchand: 418-362-3248 juillet-août

Gilles Mathon : 418-362-2259 septembre-octobre Mikaël Carpentier : novembre-décembre

Maire suppléant Services municipaux

Bureau municipal : 418-362-2078
Bibliothèque : 819-840-0476
Chef pompier : 418-362-2863
819-691-5560
Adjoint : 418-362-1321
Urbanisme : 819-840-0704
poste 2212 ou 2204





RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE FÉVRIER 2020

Réunion ordinaire du 3 février 2020

- ✓ Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois de février au montant de 103 694.33\$.
- ✓ Adoption du règlement #427 pour fixer les taux des taxes et perception pour 2020.
- ✓ Mandat au maire et directeur général afin de signer les documents relatifs à l'acquisition des lots 5 617 896, 5 617 905 et 5 617 898 au coût de 73 218,73\$ plus taxes.
- ✓ Mandat à Me Martine Baribeau pour l'acquisition des lots 5 617 896, 5 617 905 et 5 617 898 au coût de 1 680\$ frais et taxes inclus.
- ✓ Mandat au directeur général pour aller en appel d'offres pour l'étude géotechnique dossier 2017-688 programme RIRL.
- ✓ Mandat au directeur général pour aller en appel d'offres pour l'étude géotechnique dossier 2018-498 programme AIRRL.
- ✓ Mandat au directeur général pour aller en appel d'offres pour les travaux de réfection de ponceaux dossier 2017-688 programme RIRL.
- ✓ Contribution annuelle pour le Transport adopté & collectif des Chenaux au montant de 2 842\$.
- ✓ Renouvellement du protocole d'entente pour l'aréna de Ste-Anne au coût de 285\$ pour chaque utilisateur.
- ✓ Contrat à M. Gaétan Mathon pour l'entretien estival des terrains municipaux au coût de 27\$/heure.
- ✓ Achat de balises de signalisation au coût de 1 583\$ plus taxes.
- ✓ Mandat au directeur général pour aller en appel d'offres concernant les conteneurs à déchets.
- ✓ Dépôt du rapport annuel de la gestion contractuelle 2019.

Séance extraordinaire du 24 février

- ✓ Modification de la résolution 19-09-13 afin de se conformer aux exigences législatives en matière de règlement d'emprunt.
- ✓ Aide financière équivalente à la taxe foncière pour une période de 5 ans à raison d'un montant maximal de 5 000\$/année à Les Équipements St-Arnaud inc.
- ✓ Embauche de M. Simon Gauvin comme journalier aux travaux publics aux conditions de la convention collective en vigueur.
- ✓ Contrat à Conception AD pour la confection d'armoires au bureau municipal et pour le local de la FADOQ aux coûts respectifs de 2 020\$ et 6 080\$ plus taxes.
- ✓ Partage de service intermunicipal pour les services en informatique par Infoteck.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL <u>À HUIS CLOS</u> Lundi 6 avril 20 h 00

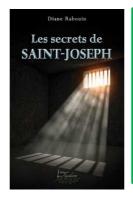
ÉCOLE VERSANT DE LA BATISCAN

Réunion du conseil d'établissement



Mardi 14 avril à 19 h 00

Endroit : école St-Gabriel



Tirage de livres

Nous avons 3 livres à faire tirer, « Les secrets de St-Joseph » de l'auteure Diane Rabouin, résidente de notre municipalité. Vous n'avez qu'à nous téléphoner 418-362-2078 poste 2250 ou par courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca Nous ferons le tirage le 9 avril.



à madame Diane Rabouin très généreux de sa part.



Fe souhaite garder vos enfants



819-690-6293
819-690-6293
819-269-2912
418-362-3026
819-979-4633
418-362-2687
418-362-3259
819-378-8843

Si vous désirez ajouter ou enlever votre nom, communiquez au 418-362-2078 poste 2250.



Les travaux réalisés sans permis ou déclaration de travaux sont passibles d'une amende.

Avant d'entreprendre toute construction, réparation, agrandissement ou autres rénovations, il est obligatoire d'obtenir un permis auprès du service des permis. Vous pouvez, pour l'obtention du permis, faire une déclaration de travaux sur le site internet (onglet services aux citoyens dans formulaires) ou communiquer avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement à la MRC urbanisme@mrcdeschenaux.ca ou au 819-840-0704. La réglementation s'applique au bâtiment principal, garage, remise, piscine et autres.



Ce printemps nos inspecteurs en urbanisme vont être plus présents dans notre municipalité. Si vous avez réalisé des travaux sans permis ou de déclaration de travaux, nous vous allouons un délai de 3 mois pour vous y conformer à compter d'aujourd'hui sinon vous êtes passible d'une amende de 500\$ selon le règlement no 315-19-01-19.



CONTENEUR À MÉTAUX FERREUX

La municipalité met à la disposition des citoyens un service de conteneur pour métaux ferreux accessible à partir du **mois d'avril.** Le conteneur est de marque Bélanger.

Il sera situé au garage municipal, 33, rue St-Charles. Il est possible de déposer :

- Laveuse sécheuse lave-vaisselle
- Réservoir eau chaude tondeuse
- BBQ souffleuse climatiseur
- Bicyclette cuisinière et autres rebus métalliques



Nouvelle loi sur la règlementation des chiens

Afin de se conformer à la nouvelle règlementation provinciale, la municipalité fera appel à une compagnie privée pour la gestion des médailles d'identification pour chien (recensement). Cette médaille est obligatoire pour tous les chiens.

Le Petit Ranch sera mandaté pour gérer la réglementation en ce qui concerne les chiens et passera annuellement à chaque porte de la municipalité pour l'enregistrement de ceux-ci. Le coût de cette médaille est de 25\$/chien, taxes incluses. Il n'y a pas d'enregistrement pour les chats.

ATTENDU LES ÉVÈNEMENTS, LE RECENSEMENT DES CHIENS EST REPORTÉ À PLUS TARD.



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 429-02-03-20 DÉCRÉTANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE SUR LES LOTS 5 617 896. 5 617 905 ET 5 617 898, COMPORTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 586 612\$

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil tenue le deux mars deux mil vingt, un projet de règlement «décrétant des travaux d'infrastructures pour la réalisation du développement domiciliaire et comportant une dépense et un emprunt au montant de 586 612\$ » a été présenté.

Que l'adoption du règlement «décrétant des travaux d'infrastructures pour la réalisation du développement domiciliaire et comportant une dépense et un emprunt au montant de 586 612\$ » aura lieu lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le **lundi six avril deux mil vingt** à la salle du Conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Le projet de règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le cinq mars deux mil vingt.

Françojs Hénault

Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 428-02-03-20 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 972 7598 POUR DES TRAVAUX DE DÉCOHÉSIONNEMENT ET DE PAVAGE SUR LE RANG NORD AINSI QUE LE REMPLACEMENT OU LA RÉPARATION DE 12 PONCEAUX DANS LE CADRE DES PROGRAMMES RIRL 2017 ET AIRRL 2018-498

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil tenue le deux mars deux mil vingt, un projet de règlement «décrétant une dépense et un emprunt de 1 972 759\$ pour des travaux de décohésionnement et de pavage sur le rang Nord ainsi que le remplacement ou la réparation de 12 ponceaux» a été présenté.

Que l'adoption du règlement «décrétant une dépense et un emprunt de 1 972 759\$ pour des travaux de décohésionnement et de pavage sur le rang Nord ainsi que le remplacement ou la réparation de 12 ponceaux» aura lieu lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le **lundi six avril deux mil vingt** à la salle du Conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Le projet de règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le cinq mars deux mil vingt.

François Hénault

Directeur général et secrétaire-trésorier



Le Parc de la Rivière Batiscan EMBAUCHE!

Types d'emplois disponibles

- Manœuvre/journalier(ère)
- Préposé(e) au Service campeurs
- · Préposé(e) au Service perception et accueil des visiteurs
- Guide Plein air et Via Ferrata
- · Préposé(e) à l'entretien ménager
- Agent(e) de territoire

Différents types de postes offerts

- Saisonnier, régulier
- Temps plein ou temps partiel
- Étudiant
- Avec subvention Emploi-Québec

Critères généraux

- · Aimer travailler avec le public
- Être disponible la semaine et la fin de semaine
- · Maîtriser le travail avec ordinateur
- Bonne condition physique

Début

Mai et Juin 2020 (dates variant selon les postes)

Bienvenue à tous ! (retraités, étudiants, etc.)

Nous vous invitons à consulter le site web du parc de la Rivière Batiscan au vww.parcbatiscan.ca, sous la rubrique Contacts/Emplois et stages afin de visualiser les descriptions de tâches et les exigences requises pour les postes offerts. Le parc est situé à 30 minutes de Trois-Rivières.



MRC des Chenaux Cette année c'est à Batiscan

Le 6 juin prochain

N'hésitez pas à former une équipe

Formulaire d'inscription et enveloppe de dons directement au bureau municipal





Collecte des ordures via bac de récupération

Il y a plein de matières qui peuvent être recyclées et qui souvent ne vont pas dans la bonne filière. Nous retrouvons beaucoup de plastique, de papier, de carton et du verre dans les bacs à ordures. C'est pour cette raison que votre bac à ordures n'est pas ramassé.



PLASTIQUE

· Bouteilles et contenants de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :

















MÉTAL

- Papier et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- · Boîtes de conserve
- · Bouchons et couvercles



VERRE

 Bouteilles et pots, peu importe la couleur







Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

CONSEILS PRATIQUES

Placez votre bac en bordure de rue la veille de la collecte

Retirez les papiers du publisac

Rincez légèrement les contenants souillés

Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes des contenants, ni les fenêtres des enveloppes

Avant de jeter un objet : pensez à le réparer, à le donner ou à l'apporter à l'écocentre rgmrm.com | 819 373-3130





NE JETEZ PAS VOS VIEUX ÉLECTRONIQUES

Quoi recycler?



Ordinateurs portables

Portables, blocs-notes, tablettes électroniques, miniportables, mini-ordinateurs.



Ordinateurs de bureau

Ordinateurs de bureau (y compris ceux faisant office de serveurs), terminaux d'ordinateur, clients-serveurs légers, serveurs de bureau ou en tour.



Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo

Claviers, souris, pavés, lecteurs multimédias, routeurs/ modems, disques durs externes, manettes de jeux . vidéo, contrôleurs de consoles de jeux vidéo.



Dispositifs d'affichage

Téléviseurs, écrans d'ordinateur, écrans de télévision en circuit fermé, ordinateurs tout-en-un, tablettes graphiques avec écran > 10 po, dispositifs d'affichage portables > 10 po.



Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques

Téléphones conventionnels avec ou sans fil, téléphones à haut-parleurs ou de conférence, répondeurs téléphoniques à cassette ou numériques.



Appareils cellulaires et téléavertisseurs

Téléphones cellulaires, téléphones intelligents, assistants numériques personnels à écran tactile, terminaux mobiles, téléavertisseurs.



Imprimantes de bureau, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau

Appareils de bureau, y compris : imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo, imprimantes d'étiquettes, de code-barres et de cartes, imprimantes thermiques, numériseurs de cartes professionnelles, de chèques et de diapositives.



Systèmes audio/vidéo portables/personnels

Radios AM/FM/par satellite, radios-réveils, chaînes stéréo, magnétophones/enregistreurs, lecteurs/ enregistreurs de disques, lecteurs MP3, stations d'accueil pour baladeurs et téléphones intelligents, hautparleurs, écouteurs et microphones, appareils photo et cadres numériques, caméras vidéo/web, lecteurs de livres électroniques, systèmes de jeux vidéo, systèmes de localisation (GPS).



Systèmes audio/vidéo non portables

Appareils énumérés à la catégorie précédente en version non portable, magnétoscopes (VCR), projecteurs vidéo/ numériques, enregistreurs vidéo numériques (DVR) et personnels (PVR), récepteurs numériques câbles et satellites/décodeurs, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, consoles de jeux vidéo.



Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules

Composants audio/vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : radios et lecteurs de DVD, CD ou cassettes, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, haut-parleurs, systèmes de lecteurs vidéo, dispositifs d'affichage vidéo, caméras de vision arrière, systèmes de localisation autonomes ou conçus pour être enchâssés.



Ensembles de cinéma maison

Équipement audio/vidéo de cinéma maison vendu sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine et où figure un seul code-barres.

Consultez la liste complète des produits acceptés sur notre site Web.



Assurer notre avenir passe par le recyclage des produits électroniques en fin de vie utile. Voilà pourquoi l'ARPE, un organisme à but non lucratif piloté par l'industrie, veille à ce que plus de 15 millions d'appareils évitent les sites d'enfouissement au pays chaque année.

DE PLUS, NOUS NOUS ASSURONS

- que les produits électroniques désuets ne sont pas exportés illégalement ou manipulés par des recycleurs négligents:
- que de précieuses ressources soient récupérées et recyclées, puis réinsérées dans la chaîne de fabrication.

Apportez-les au point de dépôt de l'ARPE-Québec, soit au garage municipal dans le conteneur vert.



Cartouche d'encre

Le Cercle de Fermières Les Genevoises souhaite accentuer son support à la cause de la Fondation Mira. Pour ce faire, nous aurions besoin de votre précieuse collaboration afin de nous aider à récupérer des cartouches d'encre vide qui seront ensuite remises à l'organisme. En plus de poser un geste concret pour l'environnement, cela permet à la Fondation Mira de financer une vingtaine de chiens annuellement.

VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS CARTOUCHES AU BUREAU MUNICIPAL DE STE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN.

Merci de votre collaboration!





ANIMATEUR/ANIMATRICE CAMP DE JOUR ET SERVICE DE GARDE 2020

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

Sous la supervision du coordonnateur/trice du camp de jour, le titulaire du poste est responsable de l'encadrement, de la sécurité et de l'animation d'un groupe de jeunes de 5 à 12 ans.

DURÉE

Emploi saisonnier, à temps partiel du 25 juin au 14 août 2020, 40 heures/semaine selon le besoin

TÂCHES

- Assurer la sécurité des enfants en tout temps
- Animer et stimuler un groupe de jeunes
- Participer à la planification, l'organisation et aux réunions
- Accompagner et participer aux sorties et aux évènements spéciaux
- Effectuer, à la demande du supérieur immédiat, toute autre tâche connexe
- Assure la propreté des lieux et le rangement du matériel d'activité

EXIGENCES

- Avoir 16 ans et plus
- Posséder une expérience pertinente avec les enfants
- Avoir de la facilité à communiquer et à s'adapter
- Être autonome, débrouillard, ponctuel et avoir le sens de l'organisation

RÉMUNÉRATION

Le salaire est à déterminer en fonction de l'expérience et la scolarité pertinente du ou de la candidate.

Date limite: 3 avril 2020



MANŒUVRE AUX TRAVAUX PUBLICS

NOMBRE D'HEURES: 40 heures/semaine Durée: 6 à 8 semaines (selon disponibilité)

Taux horaire: 13,10\$

EXIGENCES: - Être présentement aux études et y retourner à l'automne prochain

<u>ATOUT</u>: Détenir un permis de conduire probatoire ou un permis de classe 5

<u>DESCRIPTION DES TÂCHES</u>: Nettoyer et entretenir les rues, routes et terrains publics.

Nettoyer et entretenir les locaux municipaux.

Travaux de peinture.

Seconder les employés des travaux publics. Autres tâches connexes à la fonction.

Nous priorisons les résidents de la municipalité.

INFORMATION :François Hénault 🕿 418-362-2078 – fax : 418-362-2111

Courriel: municipalite@stegenevieve.ca

Date limite: 24 avril 2020





COORDONNATEUR/COORDONNATRICE CAMP DE JOUR ET SERVICE DE GARDE 2020

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

Sous l'autorité du directeur général, la personne aura la responsabilité de gérer, de superviser et de soutenir le camp de jour de la municipalité. Elle participera au processus de sélection, supervisera et évaluera les animateurs sous sa responsabilité. Elle effectuera les tâches administratives et veillera au bon fonctionnement de son service dont entre autres mettre à jour la programmation pour le camp de jour 2018 ainsi qu'organiser des rencontres de formations et d'informations.

DURÉE

Emploi saisonnier, à temps partiel du 22 juin au 14 août 2020

EXIGENCES

- Avoir le sens des responsabilités, le sens de l'organisation et faire preuve d'autonomie et débrouillardise
- Posséder une voiture
- Être âgé d'au moins 18 ans
- Posséder une expérience en animation, en programmation d'activités et en gestion de personnel
- Avoir de la facilité à communiquer et à s'adapter

RÉMUNÉRATION

Le salaire est à déterminer en fonction de l'expérience et la scolarité pertinente du ou de la candidate.

EXIGENCES

Diplôme d'étude secondaire requis

ATOUT

Toute combinaison d'études et d'expérience pertinente dans les domaines suivants :

Éducation spécialisée - Travail social - Éducation à l'enfance - Loisirs - Enseignement pré-scolaire-primaire

La personne retenue pourra aussi agir comme animateur/trice

INFORMATION :François Hénault 🅿 418-362-2078 – fax : 418-362-2111 Courriel : municipalite@stegenevieve.ca

Date limite: 3 avril 2020



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par les présentes, donné par M. François Hénault, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan que :

- Le demandeur est propriétaire du lot 5 618 187, situé au 90, rang Sud à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Matricule: 9554 04 3750

La nature de la dérogation vise à permettre l'agrandissement d'un bâtiment accessoire de 7.92 mètres X 9.14 mètres et ayant une hauteur de 4.11 mètres à mi-toit contrevenant à l'article 8.2 du règlement de zonage 310-19-01-09.

Dérogation demandée : 159.27 mètres carrés la superficie du bâtiment

Norme: 100 mètres carrés

Zone de la propriété: 209-A

Le Conseil municipal entendra toute personne intéressée relativement à cette demande lors de la prochaine session régulière du Conseil de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Lundi le 6 avril 2020 - à 20 heures - au Bureau municipal - 30 rue Saint-Charles.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, ce 25 février 2020

François Hénault, directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par les présentes, donné par M. François Hénault, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan que :

Le demandeur est propriétaire du lot 5 617 704, situé au 188, rang Pointe-Trudel à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Matricule: 9257 00 8361

La nature de la dérogation 2020-04 vise à permettre la construction d'un garage d'une dimension de 10.97 mètres X 18.29 mètres avec une hauteur à mi-toit de 4 mètres. La superficie de tous les bâtiments serait de 232.04 m² au lieu de 150 m² ce qui contrevient à l'article 8.2 du règlement de zonage 310-19-01-09 concernant la superficie de tous les bâtiments.

.Dérogation demandée : 232.04 mètres carrés la superficie du bâtiment

Norme: 150 mètres carrés

Zone de la propriété: 229-RU

Le Conseil municipal entendra toute personne intéressée relativement à cette demande lors de la prochaine session régulière du Conseil de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Lundi le 6 avril 2020 - à 20 heures - au Bureau municipal - 30 rue Saint-Charles.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, ce 18 mars 2020

François Hénault, directeur général et secrétaire-trésorier





Des Chenaux récolte



Projet de transformation des surplus de fruits et légumes en culture du partage dans la MRC des Chenaux

« Des Chenaux récolte » a pour objectifs, entre autres, de réduire le gaspillage alimentaire tout en valorisant les surplus, mais aussi d'améliorer l'accessibilité à des aliments sains. De plus, « des Chenaux récolte » permettra de sensibiliser les citoyens à la consommation locale et écoresponsable!

Fonctionnement

Les citoyens volontaires sont invités à participer à des activités de glanage, c'est-à-dire de cueillir les surplus agricoles, directement chez des entreprises maraîchères, d'arbres fruitiers mais aussi dans des potagers privés dans la MRC des Chenaux. La récolte est ensuite partagée de manière égale entre les trois parties : 1/3 pour le cueilleur, 1/3 pour le producteur et 1/3 pour des organismes/institutions communautaires de la région.

Les avantages

Cette démarche solidaire permet une nouvelle visibilité pour les producteurs agricoles, valorise l'économie de partage tout en renforçant les liens entre voisins, voire de créer des occasions de faire de nouvelles rencontres! De plus l'activité étant ouverte aux familles, cela permettra à tous de mettre la main à la terre!

Comment le projet a vu le jour

C'est dans un souci de prévention mais aussi afin d'améliorer l'accessibilité alimentaire dans la MRC des Chenaux que le projet a germé. L'inspiration fut prise en constatant la réussite du projet "Maski récolte" dans la MRC de Maskinongé. "Maski récolte" a prouvé avec ses deux ans d'existence et ses chiffres (plus de 8 tonnes de Fruits et légumes sauvés en 2019!) qu'un tel projet était viable mais aussi intéressant de l'implanter!

Pour coordonner l'initiative, Magaly Macia, chargée de projet, devra solliciter des producteurs agricoles partenaires, mobiliser un réseau de volontaires cueilleurs et planifier la phase d'opérationnalisation. Les défis

Pour que le projet soit un succès, nous avons besoin d'inciter rapidement des maraîchers à adopter « Des Chenaux récolte » dans leurs habitudes. Nous avons déjà les Jardins Bio Campanipol qui ont répondus positivement et nous avons d'autres producteurs du village qui montre leur intérêt.... C'est prometteur! Nous pourrons ainsi établir un partenariat pour récolter et organiser les collectes vers des organismes communautaires du territoire. Là aussi nous allons devoir faire face à des enjeux pour le transport des denrées, de trouver des solutions pour l'entreposage avant la transformation par les organismes bénéficiaires. Et bien entendu, nous devons aussi trouver des volontaires disponibles pour effectuer les cueillettes, le plus souvent en semaine (nous pourrons les prévenir souvent à la dernière minute, en fonction des prérogatives des maraîchers et de la météo!). Nous devons aussi trouver les équipements tels qu'une remorque, des chaudières, des balances, des bacs...Nous priorisons le recyclage ou du matériel de seconde main. (Communiquez avec nous si vous avez du matériel pour nous ©)

Les bons résultats seront rendus possible grâce à la volonté de tous de mettre en valeur les ressources locales existantes et de participer à un grand mouvement de partage et de solidarité. Nous sommes très enthousiasmes pour la saison 2020 qui commencera dès juillet.

Nous encourageons les citoyens de Sainte Geneviève à s'inscrire sur la page Facebook « des Chenaux récolte » (dans l'article : <u>Comment s'inscrire</u>) pour participer à cet incroyable programme solidaire!

Magaly Macia - Chargée de projet "Des Chenaux Récolte"

Courriel: <u>deschenauxrecolte@mrcdeschenauxrecolte.ca</u> Téléphone 873 887 6903 Facebook: <u>deschenauxrecolte</u>



Club Ste-Geneviève-de-Batiscan

ANNIVERSAIRES

Des membres ont souligné leur anniversaire en Mars:



Armande Frigon, Hélène Baribeau, Louis-Georges Lebel, Annette Dubé, André Fugère, Lorraine Massicotte et Marie-Hélène Rivard.

BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES!

AVIS IMPORTANT

Toutes les activités du Club Fadoq Ste-Geneviève-de-Batiscan sont annulées, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Une **conférence concernant la maladie** d'**Alzheimer**.nous sera offerte par la Maison Carpe Diem de Trois-Rivières, en mai prochain. Cette maladie frappe plusieurs personnes. Il n'y a pas d'âge pour développer cette maladie. Vous voulez en connaître davantage, alors venez assister en grand nombre. La date sera confirmée lors du prochain Genevièvois.

La **conférence de Service Canada** qui devait avoir lieu le 18 mars a été reportée au 29 avril prochain à la salle J.A. Lesieur à 13h30 à moins que la restriction des activités soit encore en vigueur. Nous vous en informerons à ce moment.

Une nouvelle activité « Le jeu de Palet Américain » sera mise en place bientôt. Suivez les indications dans le prochain Genevièvois.

Normande Cossette, présidente







COMUNIQUÉ OFFICIEL MESURES TEMPORAIRES COVID 19

En ces temps troubles où les certitudes deviennent des richesses, toute l'équipe de Proches aidants des Chenaux désire vous informer des mesures temporaires quant à ses activités.

Nos bureaux seront <u>fermés au public</u> pour un temps indéterminé. Les <u>rencontres à domicile</u> et <u>les activités</u> (ateliers, conférences et fêtes) sont aussi annulées jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois **nous restons en opérations** et seront en mesure de poursuivre nos services d'aides, d'information, d'accompagnement et d'écoutes par téléphone et par courriel.

Toutes l'équipe de Proches aidants des chenaux se joint à moi pour vous inciter fortement à respecter les mesures émises par le gouvernement en ce qui a trait à la situation et aux mesures de prévention de la propagation du Covid 19. Il en va de la sécurité de tous, en particulier de nos proches aidés qui sont particulièrement vulnérables face à la situation.

Solidairement,

Anthony Morin, Directeur Générale Proches Aidants des Chenaux





SAMEDI LE 25 AVRIL 2020 À 19 H 00

Prix AU PROFIT DU RELAIS POUR LA VIE



présence (OUL: 20)

Salle municipale de St-Maurice 2 431 rang St-Jean

Envie d'un habillement rétro? GÂTEZ-VOUS!

seulement

Boissons alcoolisées, liqueurs, eau, café et grignotines vendus sur place



+ ACHAT DE BILLETS

Joanne: 418-362-3106 - Johanne: 819-370-2877

- Jocelyne : 919-909-1556



Vous avez besoin d'aide pour vos impôts? Le Centre d'action bénévole des Riverains est là pour vous!

Depuis de nombreuses années, les bénévoles du Centre d'action bénévole des Riverains unissent leur énergie et leur savoir-faire afin d'apporter assistance aux personnes à faible revenu qui ne peuvent remplir eux-mêmes leurs déclarations d'impôt.

Ce service s'adresse aux personnes des municipalités de Ste-Geneviève-de-Batiscan, Batiscan, Champlain, St-Prosper ainsi que Ste-Anne-de-la-Pérade et qui ont un revenu individuel inférieur à 25 000 \$ ou un revenu familial inférieur à 30 000 \$.

Toutes les déclarations d'impôt se font en format papier et non informatisé. Nous ne faisons pas de déclarations pour faillite, succession, revenu de location, revenu de travailleur autonome et les revenus d'intérêts doivent être d'un maximum de 1000 \$ pour 2019.

Pour vous prévaloir du service, trois choix s'offrent à vous :

- 1- Vous présenter à la salle de l'Âge d'Or, au sous-sol de la salle municipale J.-A.-Lessieur au 2, rue du Centre, Ste-Geneviève-de-Batiscan, lundi 9 mars 2020 de 9 h 00 à 11 h 30. Il est recommandé de nous téléphoner au 418 325-3100 avant de vous présenter.
- 2- Vous présenter au Centre d'action bénévole des Riverains, au 100, rue de la Fabrique, 2^e étage, Ste-Anne-de la Pérade, **entre le 17 février et le 17 avril**, du lundi au vendredi, **de 9 h à 11 h et de 13 h à 15 h 30**. Il est recommandé de nous téléphoner au 418 325-3100 avant de vous présenter.
- 3- À votre domicile, si vous avez une incapacité physique sévère pour vous déplacer. Communiquez avec nous le plus tôt possible au 418 325-3100 pour fixer un rendezvous.

Il est important d'avoir en votre possession tous les documents nécessaires pour la rédaction de vos déclarations de revenus (formulaires, feuillets, relevés, reçus). Prenez note que nous ne prendrons aucune demande après le 17 avril 2020 et qu'un coût de 5 \$ par personne sera demandé pour les frais d'impression et de papeterie.







Mot mystère

M A Q U I L L A G E Z E E L W L A R A I G N É E G I O E C H A U V E - S O U R I S J K Y U C J U P C R Â N E X D J S Q U E L E T T E Y M D Y M O N S T R E I U C M W A C C I T R O U I L L E O Q U S D É G U I S E M E N T P A I B O N B O N S O R C I È R E B A L A I Z O Y Q G P I I V A U T O M N E S Q L I X T A C H A U D R O N Z A T T I E Y Y O U Z O M B I V E J M L T U O J E F F R A Y A N T B

 Déguisement
 Araignée
 Zombi

 Chaudron
 Balai
 Maquillage

 Squelette
 Citrouille
 Bonbons

 Chauve-souris
 Automne
 Crâne

 Monstre
 Sorcière
 Effrayant

Société d'horticulture des Chenaux t'invite: Voici le thème de la conférence offerte (de 19h à 21 h) Mercredi 1er avril 2020

Courriel: repartition@tacdc.ca

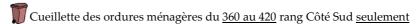
Salle municipale de Batiscan (181 rue de la Salle) « De toutes les couleurs... les pommes de terre en jardin» par Patricia Claveau

	Mars 2020					
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	SEMAINE DE RELACHE (Junicipal	3 fadoq	4 	\$ 5	6	7 d Cone
8	9	CFQ fadoq	11 	12	13	14
15	16	17	Conférence fadoq	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

7	Avril 2020					
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				\$ ²	3	4 Cons
5	Conseil Municipal	7 fadoq	\$?	?	10	11
12	?	14 fadog	15	5 16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
	?	fadoq	<u>?</u>	?		
26	?	28 gadoq	29	\$30		



Tout le territoire sauf :





Séance du conseil





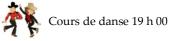
Récupération



Natation au le Tremplin



Âge d'Or





Bibliothèque (mercredi de 18 h30 à 20 h00)



Dimanche 10 45 Samedi 16 h 00



Cercle de Fermières 19 h 30





Pleine Lune



Soirée ludique (18 h 00 à 2 0 h 00)



École Versant de la Batiscan